



Communiqué de la fédération France Victimes

Le 22 Février France Victimes se mobilise pour la journée européenne des victimes.

Les Bureaux d'Aide aux Victimes ouvrent leurs portes.

Tous les 22 février se tient la Journée européenne des Victimes. Cette journée est l'occasion de sensibiliser et d'attirer l'attention de tous, grand public, médias et professionnels, sur la situation des personnes victimes et l'aide indispensable à leur offrir. De nombreuses initiatives se font jour, à travers l'Europe et sur le territoire français. Initiée en 1990 par France Victimes cette journée est consacrée à la solidarité et la reconnaissance des victimes d'infractions.

France Victimes, créée en 1986, est la fédération nationale des associations d'aide aux victimes en France. Les 132 associations d'aide aux victimes fédérées par France Victimes sont composées de

1 450 professionnels, en très grande majorité salariés. Elles interviennent à titre gratuit, dans un cadre confidentiel et officiel sur mandat du ministère de la Justice pour apporter aide et soutien aux victimes d'infractions, sur le fondement de l'article 41 du code de procédure pénale. Elles peuvent également intervenir sur saisine directe des personnes victimes, dans le cadre d'une procédure ou en dehors de celle-ci.

Journées portes ouvertes les 21 et 22 février

Pour cette Journée Européenne des Victimes 2020, France Victimes et le ministère de la Justice organisent des journées portes ouvertes, le vendredi 21 ou le samedi 22 février, des BAV (Bureau d'Aide aux Victimes). Cet événement vise à faire découvrir le BAV au grand public, et aussi aux professionnels qui n'ont pas toujours une connaissance fine de son existence voire de ses missions.

Au sein du Bureau de l'Aide aux Victimes France Victime a pour mission de veiller en permanence à l'efficacité et à l'amélioration des dispositifs d'aide aux victimes, notamment en matière d'information des victimes, de transparence, de simplification et d'accélération des démarches administratives. Au sein des Bureaux d'Aide aux Victimes France Victimes coordonne les actions avec les différents intervenants, assure le pilotage, le suivi, la coordination, l'information et la liaison et globalement le soutien de toutes les victimes.

La Fédération France Victimes a été créée en 1986 par la volonté de Robert Badinter.

Sa mission : promouvoir et développer l'aide et l'accompagnement des victimes et développer toutes mesures contribuant à améliorer leur reconnaissance.

1^{re} fédération d'aide aux victimes en France, elle comprend 132 associations sur tout le territoire français et 1450 professionnels (juristes, psychologues, travailleurs sociaux)

France Victimes accompagne les victimes de : Violences intrafamiliales, agressions physiques et sexuelles, d'injures, discriminations, harcèlement et cybermalveillance, cambriolages, vols avec violence, escroqueries et abus de confiance, vandalisme, accidents de circulation, attentats terroristes, catastrophes naturelles

France Victimes aide toutes les victimes à faire valoir leurs droits et les accompagne dans le cadre de la justice restaurative. Partout en France les victimes peuvent appeler le 116 006 pour recevoir l'aide de la fédération France Victimes

[Cliquez ici pour télécharger le dossier de presse de France Victimes](#)

[Cliquez ici pour télécharger la vidéo informative de France Victimes](#)

Contacts médias pour la Fédération France Victimes :

INFLUENCE & STRATEGIE

Clarisse Coufourier – clarisse.coufourier@influenceetstrategie.fr – 06 09 18 26 58

Olivier Roisin – olivier.roisin@influenceetstrategie.fr – 06 29 77 59 85